DIRECTION GÉNÉRALE DES FINANCES PUBLIQUES

AVIS D'IMPÔT 2019

IMPÔT SUR LE REVENU ET PRÉLÈVEMENTS SOCIAUX sur les revenus de 2018

La notice de cet avis est disponible dans impots.gouv.fr via la barre de recherche

0 €

Pour vos démarches, pas besoin d'original : il suffit de fournir une photocopie, vérifiable sur impots.gouv.fr/verifavis.

M POPESCU DANIEL MARIUS OU MME BUTUSINA DANIELA AP 4 16 AV PASTEUR 93100 MONTREUIL

MONTANT DE VOTRE IMPÔT

Vos références _

Votre situation —

Pour accéder à votre espace particulier

Numéro fiscal:

 Déclarant 1 (C) :
 30 23 113 186 394

 Déclarant 2 (C) :
 30 24 448 846 300

 N° d'accès en ligne :
 voir votre déclaration

 Revenu fiscal de référence :
 51 538

Référence de l'avis : 19 93 A265078 42

Adresse d'imposition au 01/01/2019 :

AP 4

9301

16 AV PASTEUR 93100 MONTREUIL

Numéro FIP : 930 41 67 5311299789 3 A

Numéro de rôle : 011 A
Date d'établissement : 09/07/2019

Avec la mise en place le 1er janvier 2019 du

prélèvement à la source, votre imposition sur les

revenus 2018 d'un montant de 4425 € est annulée.

Vous n'avez rien à payer.

Vous retrouverez plus d'informations à l'intérieur de cet avis.

Vos démarches —

🖙 Sur impots.gouv.fr: Accédez à votre espace particulier pour télécharger vos déclarations et avis d'impôts, gérer votre prélèvement

à la source, payer, déposer vos réclamations et poser vos questions grâce à votre messagerie sécurisée.

⇒ Par courriel : Utilisez votre messagerie sécurisée dans votre espace particulier sur impots.gouv.fr

⇒ Par téléphone : Pour tout renseignement concernant le prélèvement à la source : 0 809 401 401 *

DU LUNDI AU VENDREDI DE 8H30 À 19H

Pour toute autre question personnelle, votre centre des finances publiques (coordonnées ci-dessous).

⇒ Sur place : Votre centre des finances publiques (voir ses horaires sur impots.gouv.fr, rubrique « Contact ») :

SERVICE IMPOTS PARTICULIERS MONTREUIL - S.A.I.D. MONTREUIL GUILANDS

33B RUE PARMENTIER - 93105 MONTREUIL

Tél: 01 48 96 55 00

* (Service gratuit + coût de l'appel)

Pour les revenus de l'année 2018, le droit de reprise de l'administration fiscale s'exerce jusqu'à la fin de la 4° année qui suit celle au titre de laquelle l'imposition est due soit le 31 décembre 2022 (II de l'article 60 de la loi de finances n° 2016-1917 du 29 décembre 2016 pour 2017).

Indépendamment des sanctions fiscales encourues le cas échéant, le fait pour une personne de se faire délivrer indûment par une administration publique, par quelque moyen frauduleux que ce soit, un document destiné à constater un droit, une identité ou une qualité ou à accorder une autorisation est puni de deux ans d'emprisonnement et de 30 000 € d'amende en vertu des dispositions de l'article 441-6 du code pénal.

Si vous souhaitez contester le montant de votre impôt, vous pouvez effectuer une réclamation sur votre messagerie sécurisée sur impots.gouv.fr ou par courrier adressé à votre centre des finances publiques avant le 31 décembre 2021 (dans les conditions prévues aux articles R* 190-1 et R* 196-1 du livre des procédures fiscales). Si l'impôt fait suite à une procédure de reprise ou de rectification, vous pouvez le contester dans le délai, s'îl est plus favorable, dont dispose l'administration pour adresser sa proposition de rectification (article R* 196-3 du livre des procédures fiscales). Ce délai expire, sauf exception, le 31 décembre de la 3° année suivant celle au cours de laquelle est intervenue la proposition de rectification.

AVIS D'IMPÔT 2019

Impôt sur le revenu et prélèvements sociaux de 2018

	RÉSIDENCE EXCLUSIVE		RÉSIDENCE ALTERNÉE						
SITUATION DU FOYER	Cas PARTICULIER	ENFANTS MINEURS OU HANDICAPÉS	DONT ENFANTS HANDICAPÉS	ENFANTS MINEURS OU HANDICAPÉS	DONT ENFANTS HANDICAPÉS	ENFANTS MAJEURS CÉLIBATAIRES	ENFANTS MARIÉS	PERSONNES RECUEILLIES HANDICAPÉES	NOMBRE DE PARTS
0									2.0

COORDONNÉES BANCAIRES CONNUES AU TITRE DE L'IMPÔT SUR LES REVENUS (sous réserve de modification) Votre compte bancaire : FR76 1820 6002 6665 0365 9947 744 CRCA LA GARENNE COLOMBES

Celui-ci est utile pour les éventuels prélèvements d'acomptes, l'éventuel versement d'une restitution ou d'une avance de crédit et réduction d'impôt ou le paiement d'un solde d'impôt sur les revenus.

IMPOT SUR LE REVENU				
Détail des revenus	Déclar. 1	Déclar. 2		Total
Salaires	29036	34764		
Déduction 10% ou frais réels	- 2904	- 3476		
Salaires, pensions, rentes nets	26132	31288		57420
Revenus perçus par le foyer fiscal				
Revenus de capitaux mobiliers déclarés			3	
Revenus de capitaux mobiliers imposables ⁷				3
Doverno have alphal				E7400
Revenu brut globalCSG déductible				57423
CSG deductible				- 0
CHARGES DEDUCTIBLES DU REVENU GLOBAL 10		Montant	Montant	
		déclaré	retenu	
Pension alimentaire versée à enfants majeurs ¹⁶		5888	5888	
Total des charges déduites 11				- 5888
Revenu imposable				51535
Revenus au taux forfaitaire	Taux	12,8%	Montant	31333
Neverius au taux iorialiane	Taux	12,070	Wortant	
Impôt sur les revenus soumis au barème 14				4425
				4405
Impôt sur le revenu net avant corrections				4425
Impôt total, et reprises éventuelles, avant crédits d'impôt			4425	
CREDITS D'IMPOT, IMPUTATIONS		Montant	Montant	
,		calculé	retenu	
Crédit d'impôt modernisation du recouvrement		4425	4425	- 4425
IMPOT NET				
IIIII OT NET				
Total de l'impôt sur le revenu net, et reprises éventuelles				0
PRELEVEMENTS SOCIAUX				
THELEVENIENTO GOOD TOX				
Détail des revenus	CSG	CRDS	PREL SOL	
Revenus de capitaux mobiliers 44	3	3	3	
BASE IMPOSABLE	3	3	3	
Taux de l'imposition	9,20%	0,50%	7,50%	
Montant de l'imposition	0	0	0	
				0
Total dos prólòvoments sociaux nots				
Total des prélèvements sociaux nets				
Total des prélèvements sociaux nets				
·				
Total des prélèvements sociaux nets LA SUITE DE CET AVIS EST CI-JOINTE				
·				

AVIS D'IMPÔT 2019

>>> Suite de votre avis			
INFORMATIONS COMPLEMENTAIRES Revenu fiscal de référence ²⁵			51538
Informations indiquées pour mémoire Revenus déjà soumis aux prélèvements sociaux avec CSG déd	uctible ¹⁹		3
PRELEVEMENT A LA SOURCE			
Retrouvez l'ensemble de vos informations et vos éventuelles options sur impots.gouv.fr/votre espace particulier/gérer mon prélèvement à la source ou en appelant le 0809 401 401			